

N°13
06/2015



Le petit journal Vigan du

Page 2
INTERVIEW

Page 3
**ECOLÉS -
JEUNESSE**

Page 4

DOSSIER :

CHANTIERS & TRAVAUX

Page 6

CULTURE

Page 8

**INTERCOMMUNALITÉ
& SOCIAL**

Page 9

ENVIRONNEMENT

Page 10

COMMERCE

Credit photo : Pascal Goetzinger



ERIC DOULCIER

L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

UN NOUVEAU QUARTIER COMMENCE À SORTIR DE TERRE. CETTE RESTRUCTURATION VA S'ÉTALER DANS LE TEMPS ?

En effet, ce chantier va prendre deux années entre la reconstruction de l'EHPAD –établissement d'hébergement pour personnes âgées-, la construction par les médecins de la maison de santé et l'aménagement du quartier autour du chemin de Virenque et de la place des Charrons. Il va non seulement changer l'aspect de l'entrée de la ville mais va totalement réorganiser la pratique médicale. Les collectivités ont su s'organiser et ainsi accompagner la création de cet équipement. Une conjonction d'opportunités a permis une approche plus globale de l'aménagement de ce quartier, à commencer par la vente de la propriété Boyer. On va ainsi fluidifier, réorganiser le quartier avec un sens de circulation nouveau, un parking, un jardin... En contrepartie, nos finances se voient concentrées sur ce projet pour l'année.

EN CETTE PÉRIODE DE RÉFORME TERRITORIALE, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Le législateur n'a pas tranché et donné un cadre précis à cette réforme et comme dans le même temps je ne sens pas une grande volonté politique de la part de l'ensemble des communes pour fusionner leurs intercommunalités, je crains que nous n'allions pas assez loin. La communauté de communes Causse Aigoual Cévennes ne fusionnera pas avec notre communauté de communes si la loi ne l'y oblige pas. Ce qui ne nous empêche pas de travailler à ce

que cela soit possible un jour.

Si notre intercommunalité reste en l'état nous serons contraints par un manque de moyens pour réaliser nos projets d'investissements structurants en matière de tourisme, de santé, d'éducation, de sport, de culture...

Par ailleurs, le législateur vient de modifier les textes sur les fusions de communes.

Les communes d'Avèze, de Molières Cavaillac et du Vigan constituent une agglomération unique traversée en son milieu par l'Arre. Elles partagent un passé commun, appartiennent au même bassin de vie et d'emplois, elles dépendent de la même Communauté de Communes.

Cette proximité conduit régulièrement les habitants à se retrouver au sein des mêmes associations, à participer et à travailler à la mise en œuvre de mêmes projets de développement, à partager les mêmes équipements culturels et sportifs.

Dans un souci de mutualiser les services indispensables au développement et à l'épanouissement des habitants, d'offrir à chaque habitant la même qualité de services, il serait pertinent de créer une commune nouvelle.

Cela permettrait l'émergence d'une nouvelle collectivité plus forte de 6000 habitants, plus dynamique, plus attractive en matière économique, sociale, culturelle, sportive et en capacité de porter des projets que chaque commune prise séparément ne pourrait pas porter seule.

Un tel projet amènerait des moyens supplémentaires pour notre territoire.

Si nous restons dans notre organisation actuelle, nous percevrons de l'état pour la période 2016-2020 environ 1 300 000 euros, si nous nous associons c'est 2 800 000 euros qui arriveraient sur notre territoire.

Cette richesse supplémentaire nous permettrait de financer tous les 15 ans un projet de 5 000 000 d'euros, nous avons tant à faire en matière de voirie, d'équipements sportifs, associatifs, culturels et touristiques...

Je sais combien le changement est anxiogène mais si nous ne nous réorganisons pas l'immobilisme nous étouffera. Il faut anticiper pour prendre de l'avance, se structurer, augmenter l'attractivité de notre territoire si nous voulons voir nos enfants rester et de nouveaux habitants s'installer.

L'ATTRACTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE RESTENT DANS VOS PRIORITÉS ?

Notre équipe est très sensible aux animations populaires, à la culture, à l'éducation et à tout ce qui crée du lien social, du bien vivre ensemble. Aussi malgré les importantes diminutions de la dotation d'état, nous essayons de maintenir une action culturelle digne de ce nom et qui nous amène du monde. Toutes les activités festives participent au rayonnement du territoire, au bien-être de sa population. La programmation se veut éclectique afin de séduire le plus grand nombre, comme lors du festival l'Echappée Belle.

L'économie de la culture est aussi une richesse pour nos communes, de plus en plus de compagnies, de créateurs de talents s'installent dans la région. Lorsque j'ai ouvert ma librairie, j'étais le seul professionnel du livre. Aujourd'hui ce secteur d'activités s'est bien développé sur Le Vigan, des éditeurs, illustrateurs, correcteurs, écrivains vivent ici avec leurs familles.

Je veux également rendre hommage au festival de musique classique qui fête ses 40 ans cette année. Ses retombées sur la restauration, l'hôtellerie comptent pour l'activité économique.

Il en est de même pour toutes les manifestations sportives qui elles-aussi créent du lien social, favorisent l'éducation et soutiennent le développement. Toutes ces actions sont portées par des bénévoles dont le travail est précieux. Ils offrent de leur temps à la collectivité. Notre tissu associatif si riche représente un véritable atout pour le territoire.

Je profite de l'occasion pour saluer le dynamisme et les efforts de tous ces volontaires sans qui rien ne serait possible.



Signature de la charte des manifestations littéraires

Crédit photo : Eclats de Lure

TRÈS PETITE SECTION UNE CLASSE DÉDIÉE AUX ENFANTS DE 2 ANS

Une réussite indéniable pour cette première année d'expérience.

A la rentrée, l'école du Vigan inaugurerait sa classe dédiée aux enfants de deux ans. Une expérience pilote conduite grâce à un large partenariat. La mairie, la crèche, les services de la protection maternelle et infantile, les parents et bien évidemment l'équipe de l'école maternelle du Vigan composent le comité de pilotage. *«Le bilan très satisfaisant de cette première année nous réjouit. Une quinzaine d'enfants a intégré cette classe. Chacun à son rythme. Elle ne fonctionne que le matin et peut être couplée avec une inscription en crèche. Ce petit effectif facilite l'échange avec les parents. Des ateliers sur la parentalité ont pu être conduits avec des thématiques aussi variées que l'hygiène corporelle, la santé. Des éducatrices de jeunes enfants évoquent dans ce cadre les classiques de cet âge, comme le sommeil, la colère.»,* se réjouit Sylvie Arnal, première adjointe au maire, en charge de l'école et de la jeunesse.

PARENTS ET ENFANTS ÉPANOUIS

L'enseignante dédiée à cette classe a constaté les progrès remarquables de ces élèves, notamment dans l'acquisition du langage et la socialisation. Au cours d'ateliers de partage les parents ont participé à la vie scolaire de leur enfant et envisagé l'école sous un autre angle. Atelier soupe, pâte à sel, gâteaux, autant d'occasions pour les parents et l'équipe d'encadrement de faire connaissance, de construire ensemble un projet de classe. Pour que ces enfants poursuivent leur scolarité dans les meilleures conditions possibles, leur adaptation dans la classe supérieure de petite section a débuté dès le mois de juin. L'expérience se poursuit bien évidemment à la rentrée 2015.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

LA MUSIQUE INSTRUMENTALE ENTRE À L'ÉCOLE

«On vit avec la musique au quotidien. Chanson, chant sont accessibles à tous. Il n'en est pas de même pour l'accès aux instruments. Un instrument parle aux enfants dans leur corps.», explique en préambule Isabelle Stimbre, professeur de clarinette de l'école de musique intercommunale du Vigan. Avant d'enchaîner sur l'intérêt de la pratique d'un instrument en groupe pour l'apprentissage du collectif et du vivre ensemble.

«Tous peuvent toucher des instruments, les ramener à la maison pour un partage avec leurs parents. Qu'ils en jouent ou pas, c'est déjà une première façon d'aborder la musique instrumentale. Ensuite durant l'activité, ils pratiquent tous ensemble, doivent s'écouter. Cela crée automatiquement une émulation de groupe.» Une façon nouvelle pour la plupart de travailler leur motricité, leur oreille et la perception des autres autour de soi : *«Ce travail de groupe entraîne un travail sur le respect.»*

«La rencontre avec la musique a eu lieu. Certains naissent avec une bonne oreille, d'autres doivent se donner plus de peine mais pour tout le monde l'oreille s'exerce tout au long de la vie.» Cette professionnelle se réjouit de l'aventure : *«l'organisation et la coordination sont vraiment très fluides. C'est un grand plaisir de participer aux TAP* d'autant que la personne en charge de leur gestion possède vraiment un don pour orienter les enfants vers ce qui leur convient. J'ai eu grand plaisir à travailler ainsi.»*

*TAP : Temps d'Activités Périscolaires

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX DANS LA COUR DE RÉCRÉATION

Une initiative révèle beaucoup de potentiel au fil de l'eau : l'aménagement de la cour de récréation. *«S'ils n'ont pas d'occupation spéciale lorsqu'ils sont dans la cour, les enfants courent en tout sens, se disputent et s'excitent ce qui ne facilite pas la concentration au retour en classe.»,* analyse Sylvie Arnal, 1^{re} adjointe en charge des écoles et de la jeunesse.

Suite à ce constat, un groupe de parents s'est constitué en équipe pour lancer cette réflexion avec l'aide d'Isabelle

Poirier. Les enfants ont été sollicités. 9 heures de travail ont abouti à un beau projet. Simple à mettre en œuvre, peu coûteux, il s'avère être une grande réussite. Au sol, durant les vacances de Pâques, les parents munis de leurs pinceaux et pots de peinture ont dessiné non pas un mouton mais un terrain de foot -sur lequel les enfants jouent avec des ballons en mousse-, des marelles et un grand jeu plein de planètes dont la règle est inscrite au sol. Succès garanti : les enfants adorent !



Credit photo : Sylvie Polop

PREMIER FORUM DES MÉTIERS À L'ÉCOLE SAINT-PIERRE

Le 30 mars, l'école Saint-Pierre ouvrait ses portes à des professionnels venus d'horizon différents pour présenter, sur un mode ludique ou d'échanges, des métiers et des passions aux jeunes élèves de la maternelle au CM².

Un électricien leur a ainsi révélé le fonctionnement d'un circuit électrique simple. L'art de la création d'un bouquet de fleurs a été abordé avec une fleuriste pendant qu'un musicien enchantait l'école par des démonstrations musicales. La découverte des métiers de la forêt et du bois a été possible grâce à l'intervention d'un technicien de l'Office national des forêts. Instruments, outils, essences d'arbres ont passionné petits et grands. Pendant ce temps, Anne-Laure Garrigues, adjointe

au maire, architecte urbaniste exposait toutes les possibilités offertes par ce métier à travers un exemple concret : l'aménagement du futur quartier au sein duquel les enfants évoluent dans leur école. Une vue aérienne avec l'emplacement d'un futur jardin a été confiée à chaque élève pour qu'il expose ses idées en la matière afin d'innover dans la réalisation de ce futur lieu de détente qui jouxtera l'école. Les enfants ont également beaucoup apprécié les ateliers «découverte» cuisine et pâtisserie. Recette sèche de cookies avec une cuisinière et fleurs en pâte d'amande avec un pâtissier. Les aides-soignantes ont enchaîné les démonstrations concrètes représentant quelques facettes de leur métier en faisant

participer les enfants le matin : soin aux bébés avec des poupons, hygiène des mains... Puis l'après-midi, les plus grands découvraient le métier grâce à des panneaux, des vidéos et un texte mimé. Un journaliste leur donnait un aperçu des métiers de la presse écrite. Seul petit bémol à cette journée, les chevaux qui devaient accompagner la monitrice d'équitation ont dû rester au centre équestre en raison d'un vent trop violent. Les enfants n'en ont pas moins apprécié ce métier qui fait toujours rêver.

Ce succès devrait en appeler d'autres, car enseignants et parents restent convaincus de l'importance de la découverte du milieu professionnel tout au long de la scolarité.

GRAND CHANTIER

NOUVEAU QUARTIER ET RÉAMÉNAGEMENT EN CENTRE VILLE

Le chemin de Virenque dans sa version modernisée se précise. Les premières images des plans et des projections 3D ont été présentées en réunion publique. Un aménagement nécessaire au développement de la ville.

La population est bien évidemment actrice de tous les changements en cours. Son avis est donc sollicité, même les enfants ont eu leur mot à dire pour la conception du futur jardin. Le lundi 20 avril, en Mairie, une réunion de présentation et d'échanges avec les riverains du quartier a eu lieu afin de ré-

pondre aux inquiétudes et prendre en compte leurs remarques sur les aménagements programmés.

Le mercredi 22 avril, une autre réunion publique s'est déroulée dans les locaux de la communauté de communes afin de présenter les différents projets à l'aide d'un diaporama avec des plans, esquisses et images 3D du nouvel EHPAD et de la maison médicale. Pour se faire, le directeur adjoint du Centre hospitalier, Emmanuel André, l'architecte de l'EHPAD, Patrice Genet*, le Docteur Brun d'Arre**, et l'architecte de la maison de santé, Franck Monier étaient présents. Ils ont longuement détaillé les deux nouveaux équipements. Le maire du Vigan, Eric Doucier, Roland Canayer, président de la communauté de communes et Anne-Laure Garrigues, adjointe à l'urbanisme du Vigan ont ainsi pu donner un aperçu des aménagements mis en œuvre pour accompa-

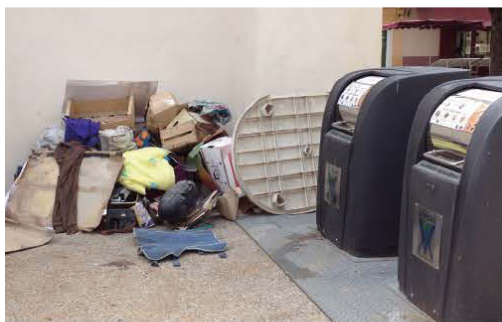
gner la création de ces projets. Il est en effet important de visualiser comment ce nouveau quartier va s'articuler et quels gains il représente pour la ville. Il verra par exemple la création d'un parking de 40 places indispensables au bon fonctionnement du quartier, mais aussi d'un jardin d'agrément en continuité du jardin de l'Hotel de la Condamine. Une voie de circulation sera créée à partir de l'avenue Emmanuel d'Alzon. Le chemin de Virenque sera élargi de façon conséquente et comprendra 2 voies de circulation et des cheminements piétons. Les enfants de l'école Saint-Pierre bénéficieront en premier lieu de la proximité du jardin, aménagé par la mairie à l'entrée du chemin. Ils ont donc été

Crédit photo : Patrice Genet



gner la création de ces projets. Il est en effet important de visualiser comment ce nouveau quartier va s'articuler et quels gains il représente pour la ville. Il verra par exemple la création d'un parking de 40 places indispensables au bon fonctionnement du quartier, mais aussi d'un jardin d'agrément en continuité du jardin de l'Hotel de la Condamine. Une voie de circulation sera créée à partir de l'avenue Emmanuel d'Alzon. Le chemin de Virenque sera élargi de façon conséquente et comprendra 2 voies de circulation et des cheminements piétons. Les enfants de l'école Saint-Pierre bénéficieront en premier lieu de la proximité du jardin, aménagé par la mairie à l'entrée du chemin. Ils ont donc été

UNE SIGNALÉTIQUE ARTISTIQUE ET HUMORISTIQUE



La commune compte en son sein une telle ressource artistique qu'elle ne pouvait que prendre un soin tout particulier pour élaborer sa nouvelle signalétique commerces, marché... et elle en confia la réalisation aux créateurs de l'Atelier GRIZOU. Vous ne manquerez donc pas de remarquer les nouveaux panneaux qui en plus d'indiquer la direction des lieux réussissent à aborder avec poésie les sujets qui fâchent. Ainsi vous y trouverez le panneau d'indication pour les encombrants. Un sujet plus que lourd : «Le ramassage et le traitement des dépôts sauvages coûtent très cher à notre commune. Chaque semaine et tout particulièrement les veilles et lendemains de week-end nous retrouvons aux abords des containers à ordures ménagères,

canapés, matelas, réfrigérateurs ou gazinières abandonnés par leur anciens propriétaires peu scrupuleux de leur environnement. Les gens installent leurs nouveaux mobiliers ou équipements pendant le week-end ou réalisent des travaux et jettent directement leurs déchets dans la rue.», s'indigne Anne-Laure Garrigues, adjointe au maire.

Un petit rappel à la loi s'impose donc : les dépôts sauvages, y compris à l'entrée des déchèteries, tombent sous le coup de la Loi. Outre les frais relatifs à l'élimination des déchets, les contrevenants s'exposent à des amendes dont le montant varie de 150 à 1500 €, selon l'importance et la nature des déchets. En cas de récidive, le montant de l'amende augmente. Si le délit a été commis avec l'aide d'un véhicule, ce véhicule peut être saisi. Si le délit porte atteinte à l'environnement (protection des eaux, de la faune), son responsable encourt une amende de plusieurs dizaines de milliers d'euros et une peine de prison.

«La déchèterie de Molières-Cavaillac reçoit de nombreux types de déchets : cartons, objets, mobilier, végétaux, encombrants, gravats, bois, lampes, déchets d'équipements électriques et électro-

niques, déchets diffus spécifiques, piles et accumulateurs, huiles moteurs, huile végétale, verres, papiers, textiles, pneumatiques... Elle n'est qu'à quelques minutes du Vigan et aucune excuse ne peut justifier un dépôt sauvage.», ajoute l'élue. «Nous avons fait le choix de restaurer notre ville pour la rendre plus agréable et accueillante, nous ne tolérerons plus d'offrir aux visiteurs des amoncellements de déchets et tout contrevenant sera lourdement sanctionné. Pour sensibiliser nos concitoyens, la nouvelle signalétique va être mise en place à partir de cet été.»

La Déchèterie de Molières Cavaillac est ouverte toute l'année au public, du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés), de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h15. Tél. : 04.67.81.86.95





sollicités pour donner leur point de vue sur le «jardin idéal» dans le cadre d'une sensibilisation à l'urbanisme -cf article page 3 sur le forum des métiers-.

DES ÉQUIPEMENTS INDISPENSABLES

La maison de retraite de l'hôpital du Vigan ne pouvait plus évoluer et répondre aux normes exigées pour ce type d'établissement. Les contraintes techniques ne manquaient pas pour réaliser un projet cohérent. La création de cet établissement dans la continuité immédiate de l'hôpital permet de lier les deux établissements. En ce qui concerne la maison de santé, la pratique médicale a évolué. Les jeunes méde-

cins ne souhaitent plus s'installer seuls aujourd'hui. Or la création de ces nouveaux équipements était inenvisageable sans une réorganisation complète de la voirie, du sens de circulation, du stationnement... Cette refondation en profondeur va permettre une bonne intégration de ces équipements. Les abords de l'école Saint-Pierre nécessitaient eux-aussi une réflexion comme celle menée aux abords de l'école élémentaire afin de fluidifier les allers/venues et de sécuriser

l'accès des enfants. L'espace vert va contribuer à un environnement plus adapté à une école et constituera un espace où les parents pourront attendre leurs enfants. Ce nouveau quartier et ses équipements s'inscrivent totalement dans la politique de développement du lien social, du bien vivre ensemble, et de la qualité de vie.

* L'EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes comportera une capacité de 44 lits et 6 places d'accueil de jour. Son coût prévisionnel est de 3,5 millions d'euros H.T.

** La maison de santé atteindra une superficie de 350 m² pour un coût de 900 000 €. Il s'agit d'un projet privé à l'initiative des Docteurs Commeinhes, Nguyen, Brun D'arre, Joubert et Preiss. Elle ouvrira ses portes fin décembre 2015 avec ces 5 médecins et des infirmières.



Une nouvelle circulation piétonne entre deux quartiers



Façade EST



Façade SUD

Crédit photo : AJM Architecture

BREVES

LES SERVICES TECHNIQUES AU FRONT

Pour pallier les restrictions budgétaires, un effort a été demandé aux services techniques qui ont du prendre en charge un certain nombre de chantiers. Ainsi la taille des arbres, les interventions sur le réseau d'eau -cf ci-dessous-, la peinture de la façade du musée ont été réalisées en direct. Les services techniques comptent de multiples compétences et de bons professionnels dans leurs effectifs et peuvent par conséquent gérer beaucoup de choses en direct. Ils travaillent dans une perspective d'avenir et prennent donc le temps pour réaliser des travaux qui dureront.

AMÉLIORATION DU RENDEMENT DU RÉSEAU D'EAU

Suite aux fuites à répétition sur le réseau d'eau potable, avenue des Combes, les services techniques municipaux ont procédé au remplacement d'un peu plus de 200 mètres de canalisation sur cette voie. «Ce chantier d'importance a été réalisé par les équipes des services techniques de la mairie du Vigan avec beaucoup de professionnalisme.», assure Christian Langet, adjoint, délégué aux services techniques, à la sécurité, au personnel et aux travaux quotidiens.

RAPPEL : LA RÉNOVATION DES FAÇADES SE POURSUIT

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

Au cours du troisième trimestre 2015, un nouveau columbarium sera installé au cimetière. Ce qui portera à trois leur nombre pour une capacité de 75 cases doubles.

NOUVEAU RAPPEL D'IMPORTANCE :

La Mairie du Vigan poursuit son opération de subventions pour la rénovation des façades. Elle s'adresse tout autant aux professionnels qui n'ont pas saisi l'opportunité du plan FISAC qu'aux propriétaires privés du centre-ville pour l'amélioration de leurs façades d'immeubles ou de leur devanture commerciale ou professionnelle. Ce dispositif vise à encourager la réalisation de travaux de qualité tenant compte des caractéristiques architecturales et patrimoniales du bâti, tout en assurant la cohérence et l'harmonie des façades entre elles. Cette opération s'adresse aux propriétaires privés (occupant ou bailleur) comme aux locataires, pour la réfection de façades d'immeubles à usage d'habitation et/ou à usage commercial et professionnel, achevés depuis plus de 10 ans, visibles du domaine public, dans la limite des crédits inscrits au budget sur l'article «subvention façades». Les annexes, garages ou murs de clôture sont également éligibles.

Le problème des déjections canines est également récurrent. Si tous les propriétaires de chiens étaient attentifs et respectueux de l'espace public en ramassant les déjections de leurs animaux, les bénéfices pour les lieux publics seraient considérables : plus besoin de regarder le sol en permanence ! La ville et ses espaces verts seraient plus avenants, et agréables. «Faites le bon geste, pensez aux employés municipaux qui doivent nettoyer tous les jours nos rues et ruelles. Avoir fait le choix d'avoir un animal de compagnie est un engagement et chaque maître se doit de le respecter».

Le dépôt de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal et sera sanctionné par une contravention. Une signalétique dédiée ne manquera pas de vous rappeler que les déjections se ramassent à la pelle !





Crédit photo : Pascal Goetzinger

L'art s'exprime dans tant de disciplines que l'on ne peut en tenir le compte. Cette année encore, l'Echappée Belle a tenu le pari d'en convier un maximum. Théâtre, musique, danse, arts du cirque... avec des styles et des expressions totalement différents. De la battle de hip hop à la danse contemporaine, en passant par les stages, personne n'était oublié. Jeunes et moins jeunes trouvaient leur place. Sans parler de l'effet village créé par les yourtes, la restauration, les tables au grand air pour célébrer le vivre ensemble et la convivialité. Même la cuisine était soignée. Arrosés de jus de pomme reinette et de thé à la menthe, les jeunes spectateurs pouvaient s'installer au plus près des artistes sur un tapis sous la yourte. Les bénévoles s'affairaient sans relâche. Certains passant du service à la scène avec le Cabaret de l'Echappée qui animait la guinguette et nous faisait découvrir les talents des Viganais. Le «Chœur des gens d'ici» ainsi que l'une des écoles de danse se produisaient devant le public car le partenariat avec le Festival Jazz à Junas ne fait pas oublier aux organisateurs que les Viganais développent une fibre artistique qui ne se résume pas à un festival de printemps.

FESTIVAL L'ÉCHAPPÉE BELLE TOUJOURS PLUS DE SUCCÈS

Du 17 avril au 10 mai, le festival l'Echappée Belle plantait à nouveau son chapiteau en terres viganaises. Un festival des arts vivants éclectique, réussissant à unir culture, bonne humeur, vivre ensemble à une programmation de qualité ; Retour sur un parcours sans faute.

POUR TOUS LES GOUTS ET TOUS LES PUBLICS

«Il est important pour nous que de nombreuses petites formes soient proposées et des espaces offerts à nos associations qui œuvrent tout au long de l'année. Les portes sont ouvertes aux jeunes talents. Nous recevons des compagnies et groupes du monde associatif. Les esthétiques différentes, comme le hip hop, le break dance, les stages de vidéo, les ateliers de chorégraphie, de graph ou de chant, les soirées music-hall, élargissent la palette de choix.», rappelle Laurence Audren, adjointe au maire. Et Pascal Goetzinger, adjoint au maire également d'ajouter *«Nous ne travaillons pas en vase clos. Le public se diversifie en fonction des esthétiques. On touche les jeunes et même les très très jeunes, le 3^{ème} âge et à chaque édition toujours plus de familles, sans compter bien évidemment un public d'habités qui se déplace tout au long de la saison.»*

Alors devant un tel plébiscite, le service culturel de la mairie, les associations et tous les acteurs concernés travaillent déjà à la huitième édition. Car ce festival si fluide et si festif résulte d'un lourd travail qui se mène au long cours afin de

renouveler la programmation pour chaque édition. Avec les petites formes et les premières parties, 31 spectacles étaient à l'affiche. Les spectateurs dépassent largement le cadre du pays viganais. Saint-Hippolyte, Quissac, Nîmes, Montpellier, le festival attire des personnes toujours plus éloignées. Sans compter ceux qui créent leurs vacances à thème comme ce groupe de marcheurs qui fait rimer ses vacances pédestres avec les spectacles en soirée et qui pour ce faire s'installe à la Pommerai. *«Nous travaillons dans un esprit de rencontres. Cela attire du monde en ville. Les artistes, les spectateurs consomment dans le centre. La fréquentation des gîtes est en hausse durant cette période. Plus le festival fonctionnera, plus nous créerons de l'attractivité et plus l'image du pays viganais évoluera de façon positive.»*, ajoute l'élue. Et les deux adjoints de conclure en félicitant l'équipe de 30 bénévoles, Christiane, Gwladys, et la Cie Amarante sans qui rien ne serait possible : *«ils accueillent les artistes, le public, font la billetterie, la restauration, la déco, la scénographie ! Le tout dans une ambiance intergénérationnelle qu'il faut absolument souligner et dans la joie et la bonne humeur.»*

FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE

LES VIGANAIS À L'UNISSON DE LEUR FESTIVAL POUR SON 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Cette année 2015 marque la quarantième année du Festival de musique classique du Vigan. 40 ans que cet événement rayonne sur notre région où se mêle à la beauté des paysages préservés, la soif culturelle des habitants. 40 ans, que Christian Debrus, président-fondateur, lui-même musicien porte la manifestation. Étalés sur tout l'été, les concerts ont lieu au Vigan mais aussi dans les temples et églises qui s'accrochent aux flancs du Mont Aigoual. La musique emplit des lieux magiques, chargés d'histoires et de légendes, dont les petites dimensions créent une intimité certaine entre le spectateur et les artistes. Sans spécialisation ni thème particulier, le Festival du Vigan a toujours voulu offrir un large éventail dans sa programmation, allant du récital au grand concert symphonique, et de la musique baroque aux créations contemporaines.

- 16 juillet Le Vigan – Auditorium. Récital du pianiste Maurizio Baglini
- 21 juillet Aumessas – Emmanuel Rossfelder, guitariste
- 24 juillet Le Vigan – Eglise St Pierre – Chœur de l'Armée Française
- 28 juillet Bréau – Trio Russe de Balalaïkas Nicolas Kedroff
- 3 août Le Vigan – Eglise St Pierre – Orchestre de Chambre des Cévennes, Emile Ménard, soprano, et Frédéric Cornille, baryton
- 5 août Valleraugue – Quatuor à cordes Akilone avec une création mondiale du quatuor de Roger Boutry
- 7 août St Martial – Récital du pianiste Miroslav Kultyshev
- 9 août St Bonnet de Salindres – Château de Castellas, Quatuor de saxophones Yendo
- 11 août Le Vigan – Le Temple – Richard Galliano en solo
- 13 août Le Vigan – Eglise St Pierre – Schubert : «salve Régina» et «Messe en mi-bémol majeur», chœurs et orchestre de Sylvanes, direction Michel Piquemal
- 16 août Arrigas – Les Sacqueboutiers de Toulouse
- 18 août Le Vigan – Le Temple – Romain Leleu, trompette et Ghislain Leroy, orgue
- 22 août Le Vigan – Raphaël Sèvere, clarinetiste et Adam Laloum, pianiste

Salle Wesley : Exposition permanente de peinture et sculpture et conférence de Laurent Puech.
Réservation et renseignement : 06 08 62 71 64 – Office de Tourisme des Cévennes méridionales
www.cevennes-meridionales.com – christiandebrus@gmail.com

DES BAMBOUS, DES BAMBOUS ET DU BOIS



Crédit photo : Pierre Muller

Les jeunes de la Cité scolaire, menés par Isabelle Six, -le professeur d'arts plastiques qui a repris le flambeau de Frédéric Dupas, le professeur à l'initiative du parcours bambous* qui a pris sa retraite- ont cette année encore offert le magnifique spectacle d'un parc des Châtaigniers couvert d'installations, tout droit sorties de leur imaginaire. Couplé à la journée mondiale des jeux en bois organisé localement par l'Espace pour Tous, cet événement sous le soleil, anime chaque année la cité cévenole.

*avec le partenariat de la Bambouiserie d'Anduze

LES ÉCLATS DE LIRE DES PROFESSIONNELS DU LIVRE JEUNESSE EN PAYS VIGANAIS.



Crédit photo : Mathilde Magnan

La deuxième édition du salon du livre jeunesse «Les Éclats de lire» a été l'occasion d'organiser une journée professionnelle

Comme l'expliquait dans son interview Eric Doulier, maire du Vigan –cf article page 2- de nombreux professionnels des métiers du livre s'intéressent au Pays Viganais. Pour preuve, le succès du salon du livre jeunesse «Les Éclats de lire», organisé par l'association Kamishibai ne s'est pas démenti lors de sa deuxième édition les 21, 22 et 23 mai. Pour que tous les publics puissent en profiter, différents événements ont été fondus en un. Au même moment, des activités se déroulaient au château d'Assas et dans la salle de la Filature de Molières-Cavaillac. Les scolaires et les enseignants ont pu présenter le résultat de leur travail au long cours en partenariat avec les auteurs et illustrateurs lors de rencontres avec ces derniers le jeudi et le vendredi. Le samedi était dédié au grand public. Mais nouveauté cette année, une journée professionnelle a vu le jour. Cette rencontre était à l'initiative de l'association Kamishibai, de Languedoc-Roussillon livre et lecture, de la direction départementale du livre et de la lecture du Gard, de la médiathèque intercommunale du pays viganais (Communauté de communes du pays viganais), des mairies de Molières-Cavaillac et du Vigan. De nombreux auteurs, éditeurs, illustrateurs mais aussi des enseignants, des libraires, des libraires ambulants, des en-

seignants de CDI se sont réunis pour l'occasion. Ainsi Philippe-Jean Catinchi, Marie Caudry, Carole Chaix, Les éditions Lirabelle, Thomas Scotto et Mélusine Thiry animaient des tables rondes, conférences sur les perspectives de la profession avec des thématiques incontournables comme «Du support papier au support numérique..», «De la mise en page à la mise en scène» ou les «mutations de la littérature jeunesse».

«Les métiers du livre sont en pleine mutation. Les pratiques de lecture des adolescents évoluent et dans le même temps, les professionnels doivent s'adapter aux nouvelles tendances. Les bibliothécaires ont ainsi pu échanger sur la hiérarchie et les différences de prise de risque selon les communes. Le consensuel devient par trop la règle.» analyse Pascal Goetzinger, vice président de la Communauté de Communes délégué à la Culture. «Mais dans le même temps, de nouvelles voies se présentent avec l'ouverture sur le spectacle vivant, les rencontres, les performances. Un travail pluridisciplinaire se développe. Les différents métiers doivent se structurer et apprendre à travailler ensemble. Les professionnels ressentent le besoin de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques mais aussi de s'organiser.»

EXPOSITIONS L'ART CONTEMPORAIN EXPOSE SES FORMES

Le musée cévenol pour se développer et être attractif mène une politique d'expositions d'Art contemporain qui vient enrichir la visite des collections permanentes.

Au printemps, il accueillait un jeune artiste pour «Instants du monde». Tibo Streicher réalise des photographies au cours de pérégrinations et il les transforme avec des décoctions de plantes, les recouvre de pigments pour en faire des tableaux. Cette exposition est le fruit d'une résidence à la filature du Mazel. Il y interroge la société dans laquelle il vit et laisse chacun aller à sa propre divagation en observant son œuvre. L'exposition de l'été qui s'étendra du 11 juillet au 30 septembre est présentée par l'association Art trop d'aise. «100

papers plus ou moins» réunit 5 artistes, Ninon Anger, Nicole Arsenian, Pierre Vallauri, Isabelle Guigues-Nathan et Odile Xaxa pour nous faire partager leur passion du papier. La thématique commune du papier est déclinée selon sa sensibilité artistique de chacun.

Pour découvrir les expos comme les collections permanentes, le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18h30. Possibilités de visites guidées.



Crédit photo : expo "100 papiers plus ou moins"

CINÉMA DE NOUVEAUX GÉRANTS

La délégation de service public étant arrivé à son terme -fin 2014- pour le cinéma du Vigan, la municipalité a du lancer un nouvel appel d'offres. Trois associés, Jonathan Denoyelle, Etienne Marin Papanonne et Mehdi Talon y ont répondu et l'ont obtenu. Ils sont donc les nouveaux gérants du lieu depuis le 28 janvier. «Leur programmation cherche un équilibre entre les films grand public et le cinéma d'Art et d'essai. Un équilibre d'autant plus difficile à trouver que certains distributeurs imposent un nombre élevé de séances pour obtenir le film, notamment en sortie nationale. Or

avec un seul écran, il est difficile de multiplier les séances pour un même film.», précise Pascal Goetzinger, adjoint au maire.

Un comité de suivi s'est mis en place pour accompagner le lieu. Il est composé de spectateurs, de représentants d'associations en lien avec le cinéma et d'élus. «Il se donne pour mission d'épauler la nouvelle équipe. Il doit être force de proposition et aider à renforcer la fréquentation du cinéma. Déjà le premier trimestre d'exercice des nouveaux gérants enregistre un mieux», précise l'élue en charge du dossier.

LES PETITS VIGANAIS À L'OPÉRA

Jeudi 11 juin, des élèves de CE2 se sont rendus, dans le cadre d'une sortie scolaire, à l'opéra Comédie de Montpellier.

Près de 80 musiciens ont joué pour le plus grand plaisir des enfants, l'Oiseau de Feu d'Igor Stravinsky. Cette sortie a pu avoir lieu grâce à Madame Destenay, enseignante, qui a "orchestré" ce moment inoubliable.



CULTURE ET PATRIMOINE

UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE



Pascal Goetzinger avec Josiane Collerais vice-présidente à la région déléguée à la culture, Cécile Jodkowski directrice de Languedoc-Roussillon Livres et lecture, Annie Agopian co-organisatrice des Eclats de Lire lors de la signature de la Charte des Manifestations littéraires.

Pascal Goetzinger, maire adjoint de la ville du Vigan est également vice-président de la communauté de communes du Pays Viganais, délégué à la culture et au patrimoine. L'occasion de faire tomber les cloisons entre les différents acteurs du territoire. Entretien

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE S'INSTAURE SUR LE TERRITOIRE AVEC UNE VISION TRANSVERSALE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE ?

En effet, bien que la communauté de communes n'ait pas la compétence culture, c'est elle qui gère l'école de musique et de danse, la médiathèque, le comité de diffusion et le patrimoine. De son côté, la commune du Vigan mène une action culturelle forte. Cette transversalité instaure une nouvelle dynamique au sein de cette délégation qui fonctionne bien.

LES PREMIÈRES ACTIONS ONT ÉTÉ PORTEUSES ?

Le comité de diffusion, constitué de conseillers communautaires, a pour objet la programmation de spectacles sur tout le territoire. La battle de Hip Hop programmée dans le cadre du festival l'Echappée belle en faisait partie tout comme les Fourberies de Scapin présentées en mai à Molières-Cavaillac. Ou les contes organisés à Montdardier, Aumessas, Roquedur et le concert programmé à Mandagout. Des spectacles jeunes publics sont en cours de programmation sur les écoles du territoire. Nous développons également des projets avec la Médiathèque et l'École de musique, deux structures culturelles d'importance portées par la Communauté de Communes. Notre axe fort se trouve dans la transversalité, les partenariats, la coopération. De beaux événements ont eu lieu comme les journées Marguerite Du-

ras ou les temps forts autour d'Albertine Sarrazin. Les élèves et les professeurs de l'école de musique, de la cité scolaire, la Médiathèque, le cinéma, tout le monde travaille ensemble ; Cela permet de décloisonner les structures. Je voudrais pérenniser ce type d'interventions. Par exemple lors du cycle M. Duras, des lectures de textes en musique ont réuni enseignants et élèves de l'École de musique, professeurs et lycéens de terminale de l'option théâtre dans un même projet. D'autres événements sont en gestation car nous voudrions poursuivre dans cette même énergie.

Durant le festival de l'Echappée Belle, les stages de théâtre se sont fait en lien avec le lycée et le stage de hip hop en lien avec l'Espace pour Tous. Transversalité, transdisciplinarité, nous ne manquons pas de pistes comme des journées «auteur et cinéma» portées par la médiathèque, de façon thématique en lien avec la cité scolaire. Cette transversalité intègre la culture.

LE PATRIMOINE EST UN AUTRE ASPECT DE CETTE DÉLÉGATION ?

Oui, là aussi nous étudions de nombreuses pistes. Déjà, nous avons pu initier la restauration du four à pain de Bez, de la calade du vieux pont du Vigan. Les choses toutes simples ne sont pas moins importantes. Je m'intéresse par exemple à la restauration des chemins patrimoniaux. Après une seule année de fonctionnement, le bilan est intéressant et ce n'est qu'un début.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES ÂGÉES

SEMAINE SANS PESTICIDES

Animation «Jardiner avec les purins»

L'association «Les Jardins du Vigan», qui gère les jardins familiaux, a organisé la première manifestation de la semaine sans pesticides sur notre territoire –qui a eu lieu au mois de mars-. Cette animation sur les purins au jardin a été présentée par Gérard Augé, agropédologue dans le Sommiérois. Il nous a permis de connaître les recettes de base pour parer aux maladies et autres ravageurs selon les principes de l'agriculture biologique. Ainsi, le purin d'ortie saura lutter contre les pucerons, et le purin de consoude permettra de soigner les plantes blessées et les infusions de mélisse, de sauge ou de tanaisie seront de très bons insectifuges ! Cet événement, ouvert au grand public à prix libre, a accueilli une trentaine de personnes, pour moitié jardiniers de l'association. Les dons des participants ont couvert 60% des frais engagés. Les Jardins du Vigan remercient la mairie pour son soutien matériel.



UN GUICHET D'INFORMATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LEUR ENTOURAGE

Une information importante à connaître. Le service PA/PH (personnes âgées, personnes handicapées), ex-Click point bleu, est un guichet d'accueil, d'information et de coordination, pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage, pour les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Des professionnels à votre écoute pour toute demande d'information concernant le maintien à domicile, les aides financières, ménagères, l'aide au repas ou à l'hébergement des personnes âgées de plus de 60 ans.

Équipe Personnes âgées/personnes handicapées
13, avenue Emmanuel d'Alzon 30120 Le Vigan
Tél : 04.67.71.99.45 - e-mail : equipepaphvigan@gard.fr

LE DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Cet hiver, saurez-vous faire plus de 8% d'économies d'énergie ? L'Espace info énergie du Gard vous invite à une soirée de présentation du défi "Familles à énergie positive", le **mardi 15 septembre à 18 heures au Cantou**. Au programme : présentation pratique du défi (écogestes, relevés de compteur...), questions diverses. Le défi se déroulera du 1^{er} décembre à fin juin. Plus d'infos sur <http://gard.familles-a-energie-positive.fr/>.



DES CHÈQUES POUR SE DÉPLACER

Vous êtes ou vous connaissez une personne de plus de 80 ans qui hésite à sortir seule de chez elle, qui éprouve des difficultés pour se déplacer ou qui se fatigue facilement... Vous êtes isolé et souhaitez faire des courses, aller chez le pharmacien, le coiffeur, consulter votre médecin, faire une promenade, dire bonjour à un voisin, retrouver des amis,

voir des spectacles... ? Le service de chèques «Sortir plus» des caisses complémentaires Agirc et Arrco vous donne la possibilité d'être accompagné, à pied ou en voiture, quand vous le souhaitez et où vous le souhaitez.

Pour plus de renseignements, contactez le 0 810 818 055.

LE VIGAN, VILLE FLEURIE, OBTIENT SA DEUXIÈME FLEUR



«Le label des villes fleuries ne concerne pas simplement le fleurissement. Il a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes.

Le fleurissement est certes important en soi, mais le label récompense aussi l'amélioration du cadre de vie faisant appel à une stratégie du meilleur usage, de mesures de protection environnementale. Il récompense ainsi les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.», souligne Pierre Muller, Adjoint au maire, délégué à l'environnement, aux espaces verts, aux foires et marchés.

Cette attribution s'est faite après une visite qui s'est déroulée

en 2014. Malicieux, l'adjoint avoue que la promenade en vélos électriques, rendue possible par les spécimens en location dans la boutique La Cigale, a été du meilleur effet. «Ce label défend les déplacements doux, les efforts en faveur de la jeunesse, de l'amélioration de la qualité de l'eau et des économies d'énergie.» La promenade en vélos électriques les a conduits jusqu'aux jardins familiaux. «J'ai répondu à des questions sur la politique verte de la ville.» Eco-dialogues, économie sur la ressource en eau grâce à la réfection des réseaux, abandon des désherbants dans l'entretien du cimetière, éco-cup sur tous les événements..., l' élu a pu présenter la politique de développement durable de la municipalité dans sa globalité. L'obtention de la 3^{ème} fleur demanderait un

certain nombre d'investissements que la commune ne pourra peut-être pas conduire dans l'immédiat mais les actions se poursuivent –cf article sur le thym luisant-. Ainsi, un inventaire des arbres malades est actuellement conduit par les services municipaux. Les sujets présentant des risques seront soumis à expertise. La dernière expertise datant de 10 ans, il est important de faire le point. «Nous faisons le maximum pour préserver nos arbres – cf article ci-dessous -. Jusqu'à présent, nos platanes ont été épargnés par le chancre coloré et nous soignons très bien le Cynips du châtaignier grâce à un prédateur de la larve. Nous restons très attentifs à nos peuplements.»

LE THYM LUISANT, UNE OPPORTUNITÉ À EXPLOITER

«Le thym luisant est une espèce botanique particulière qui pousse sur les terrains siliceux. Sa spécificité tient dans son odeur citronnée très fine. Sa caractéristique est sa couleur d'un vert intense et brillant. C'est la raison pour laquelle on l'appelle thym luisant. En botanique, on le nomme *thymus nitens*. Martial Lamotte botaniste de Clermont-Ferrand a identifié ce thym. Ce dernier se trouve être une espèce endémique des Cévennes et plus particulièrement de la région viganaise.», explique Pierre Muller, adjoint délégué à l'environnement, aux espaces verts, aux foires et marchés. Il n'en fallait pas plus à cet élu pour envisager le marché de niche que cette production de thym pourrait représenter pour nos agriculteurs. «Nous avons un bel exemple de ce que les produits de niche peuvent représenter avec l'oignon.», renchérit-il. Le thym luisant a donc été présenté lors de la foire de la pomme et de l'oignon et à la Main verte, édition 2014. Face aux résultats peu probants, l' élu a pris contact avec Benoît Joulain, dirigeant de l'entreprise «Simplaromat» de Roquedur le bas. Ce dernier a fourni un échantillon de thym luisant à des étudiants afin de confirmer la possibilité de cultiver cet aromate sans difficulté sur les terres vignais. Il a également rencontré la conservatrice du musée La-



Credit photo : Pierre Muller

motte de Clermont-Ferrand qui sera associé à tout événementiel. Enfin, il s'est adressé à Armand Layachi, chef étoilé -qui a déjà participé aux journées Mycosilva pour l'atelier cuisine- afin qu'il réfléchisse à l'utilisation gastronomique de ce produit. Il prépare une intervention thématique dans son école de cuisine sur le thym luisant. «Il nous faut amorcer la promotion de ce produit pour le faire connaître et accoler son nom à la ville du Vigan.»

SAUVETAGE D'UN "OLD TIMER" AU PARC DES CHÂTAIGNIERS

Louis XIV, s'il s'était trouvé au Vigan à l'époque, aurait pu admirer cet arbre plein de vigueur et de jeunesse. Quelques siècles plus tard, les outrages du temps, les intempéries et les champignons ont malmené ce vénérable ancêtre au point d'excaver la base du tronc et de menacer cet arbre de se fendre en deux, ce qui représente un réel danger.

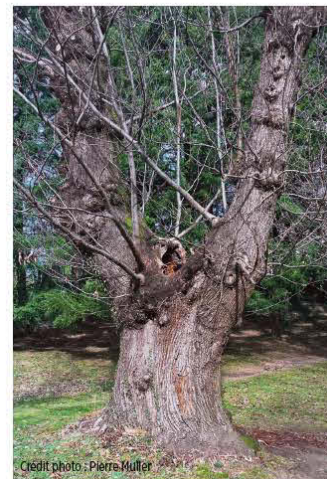
Pourtant la vie perdure à sa périphérie et le printemps accroche encore chaque année de nouvelles feuilles à ses vieilles branches. Il faut savoir que le cœur d'un végétal ligneux, au contraire du nôtre, ne joue qu'un rôle charpentier, les cellules vivantes productrices de bois et les canaux transportant la sève se situant sous l'écorce.

Une opération de sauvetage a été entreprise. Elle

consiste dans un premier temps, à câbler le tronc et les deux charpentières pour éviter une rupture possible et ensuite, à nettoyer l'intérieur de la cavité avant de la remplir de mousse polyuréthane, ceci afin d'éviter le ruissellement intérieur et les attaques de champignons.

Si ce traitement chirurgical réussit, d'autres spécimens âgés pourront être traités à leur tour. A moins que les vents ne se déchainent en tempête, épargnant ainsi aux employés du service des espaces verts ces interventions palliatives délicates dispensées aux ancêtres du parc des Châtaigniers !

Après quoi il ne restera plus à la municipalité qu'une seule solution : planter des roseaux...



Credit photo : Pierre Muller

L'ACTUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

- Le 25 septembre, conférence d'André Brack, directeur de recherche émérite au Centre de biophysique moléculaire du CNRS, sur le thème de la photosynthèse : ses débuts, son rôle dans l'histoire de la vie et l'utilisation de la lumière dans la recherche de vie extraterrestre. Dans le cadre du Festival nature du Parc national des Cévennes



- Les 12, 13 et 14 novembre : Éco-Dialogues sur le thème des savoir-faire et du Slow Made : rencontre pro, projections, conférences, tables rondes et interventions en milieu scolaire pour aborder le nécessaire retour au geste et le partage des connaissances permettant d'inventer les savoir-faire de demain ;

Les prochains rendez-vous des membres du réseau Éco-Dialogues :

- du 15 au 23 juillet, Éco-Dialogues du festival de Thau : www.festivaldethau.com

- du 16 au 18 octobre à Bédarieux, Éco-Dialogues sur les thèmes de l'énergie et du climat



De gauche à droite : Mathias Segondy, Nicolas Guérineau et Jérôme Lieure, co-présidents de l'UPV

UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS VIGANAIS

LE CHOIX D'UNE CO-PRÉSIDENTE

«De par nos métiers respectifs, nous sommes tous très occupés. Une présidence partagée nous permet de nous répartir les projets. Notre bureau est également élargi avec une dizaine de membres.», explique Nicolas Guérineau, co-président de l'union des professionnels du pays viganais. Mathias Segondy et Jérôme Lieure se sont associés à lui. Chacun s'est saisi d'un projet à mettre en œuvre. «Mathias va se charger de rencontrer tous les professionnels, artisans, commerçants... pour répertorier leurs difficultés du quotidien de façon à mener une réflexion pour voir comment apporter des solutions. Jérôme doit recenser les locaux inoccupés pour voir à quels types de professionnels ils pourraient correspondre afin d'essayer d'attirer de nouveaux entrepreneurs. Pour cela, il va utiliser son réseau professionnel mais aussi les forums, les services de la CCI et dans un deuxième temps nous envisageons si nécessaire de nous rendre sur les salons d'investisseurs.», précise-t-il. Pour sa part, il souhaite s'investir pour développer la visibilité des commerçants et artisans intra et extra-muros. «Nous ne sommes pas un comité des fêtes. Nous voulons aider le comité des fêtes à se développer mais notre action doit être ailleurs.» Pour y parvenir, l'union a compris l'importance des forces vives. «Nous nous sommes inspirés du partenariat que la mairie a initié avec l'UM2 pour lancer un partenariat avec l'école supérieure de communication de Montpellier. Le projet démarre en septembre. Des stagiaires en communication vont réfléchir à une campagne en s'appuyant sur les atouts de notre beau pays. Nous allons travailler avec tous les acteurs de l'économie. L'office de tourisme est partie prenante et la mairie sera notre référent pour le commerce.»

FEMMES ACTIVES MOUV'

Femmes Actives Mouv' est le réseau féminin professionnel actif sur le Gard et l'Hérault. L'objectif de l'association est de soutenir les femmes dans la réussite de leur parcours professionnel qu'elles soient salariées, en projet de création, en lancement dans une activité indépendante, chef d'entreprise, ou en recherche d'emploi.

Tous les mois, elle propose des actions, des animations, des événements, des ateliers, des formations, pour améliorer leur communication et développer leur activité professionnelle.



Femmes actives Mouv' a organisé avec le soutien de la Mairie du Vigan le salon "Entreprendre en pays viganais", le samedi 20 juin 2015 de 8h à 15h sur le parvis de la Mairie du Vigan. Des femmes passionnées par leur métier ont présenté leur activité professionnelle.

Un salon interactif où le contact et la convivialité se sont imposés !
www.femmes-actives-mouv.fr



Le stand tenu au Vigan le 20 juin sur le parvis de la mairie



Layette made in Pays Viganais

LE MAGASIN DE JOUETS OUVRE À NOUVEAU SES PORTES ET SE DIVERSIFIE

Le magasin de jouets a fini de nous offrir ses yeux vides : les vitrines ont retrouvé leur allant. La boutique «Au bazar d'Auré» a repris la formule des beaux jouets, avec ses marques originales, ses doudous Moulin Roty et ses jeux en bois mais a développé le concept avec un rayon layettes et une partie décoration de la maison. Dans le rayon layettes, Nathalie Larchet, une jeune créatrice expose ses pièces fabriquées en France et même plus fabriquées en pays viganais et c'est une belle surprise.

«Pour la décoration, je m'efforce de dénicher des pièces originales tout en offrant des prix abordables. Et bientôt je vais élargir ma gamme cadeaux avec les bijoux en tissu d'une créatrice de Florac.», précise Aurélie Delpuech, la responsable de cette nouvelle boutique. Pour vos listes de naissance ou idées cadeaux, cette nouvelle boutique élargit votre palette de choix.



Credit photo : Céline Cammarata

LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Petit retour sur le dernier conseil municipal

Le budget, pour ce qui est de l'exercice 2014, est approuvé avec un déficit de 47284€ pour le village de vacances, avec un excédent de 432630€ pour le budget principal, avec un déficit de 245151€ pour l'eau, soit un équilibre relatif quand on se limite à ces seuls chiffres, les élus aux commandes ayant pour but de désendetter la ville. Il faut néanmoins noter que :

- 46% de l'ensemble des dépenses du village vacances sont réservées aux charges de personnel
- 58% de l'ensemble des dépenses du budget principal sont réservées aux charges de personnel.

Cette gestion est en réel déséquilibre, et une charge aussi forte en terme de personnel gèle toutes les intentions que pourraient avoir les élus, comme ils nous le font remarquer, en spécifiant qu'ils n'ont pas le choix. Viganais, le budget ne reflète pas le programme annoncé lors de la campagne des élections municipales, la réalité est là, et il faut que vous en soyez conscient, on travaillera sur le désendettement au cours des prochaines années, pas sur l'investissement et le développement du territoire. Les promesses ne seront pas tenues, c'est affiché, avons-nous besoin de trois cadre A alors qu'un seul est suffisant. A vouloir désendetter la ville, on ne met pas en place de projet constructif, et les services publics deviennent de moins en moins efficaces et adaptés à la demande de nos habitants.

Pascaline Druyer - Jean-Luc Pascal

Entre attention et interrogations

Le Cinéma est reparti : c'est bien. La ville prend en charge une partie des coûts de viabilisation. C'était sans doute nécessaire. Une commission de suivi de cette D.S.P. fonctionne. C'est mieux. Seul bémol elle n'interagit qu'avec la programmation et laisse de côté la surveillance de la gestion des frais pris en charge contractuellement par la D.S.P. Nous resterons vigilants sur l'évolution de ces charges nouvelles. L'heure des choix budgétaires douloureux approche (Musée ?...). Rigueur de gestion et fiabilité des chiffres forment deux préalables à la compréhension des décisions.

Nous avons constaté, comme beaucoup, l'arrêt ou le report de travaux de voirie, notamment ceux de la rue du Mûrier. Interrogé sur les raisons et le nouveau calendrier. Obtenue une réponse sur la date : au printemps. L'été nous dira s'il faut inaugurer ou s'émouvoir davantage.

Jean-Robert Triaire, Nicole Gros, Gérald Gervasoni

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ET NOUVELLES ENSEIGNES



ETAT CIVIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014 AU 31 MAI 2015

NAISSANCES

CASTANIER Soline née le 11/12/2014 à MONTPELLIER (Hérault) de CASTANIER Sandrine
 MESAUDI Chamsdine née le 22/12/2014 à MONTPELLIER (Hérault) de MESAUDI Najim et de MESOUDI Ouarda
 GRAILLE Axel né le 20/01/2015 à GANGES (Hérault) de GRAILLE Axel et de BALSANI Lydie
 BELHARCH Ayman né le 23/01/2015 à GANGES (Hérault) de BELHARCH Jawad et de TAHIRI Saloua
 RICAUD Maely née le 25/01/2015 à GANGES (Hérault) de RICAUD Jessy et de TRIAIRE Célia
 PRADEL CHAFAA Joumana née le 01/02/2015 à GANGES (Hérault) de PRADEL Robert et de CHAFAA Halima
 SYLVESTRE Aïden né le 05/03/2015 à GANGES (Hérault) de GUISELIN Tom et de SYLVESTRE Maryline Sylvie

MARIAGES

M. SEON Jean et Mme FARENG Francine mariés le 31/12/2014
 Mme FANTROS Aïcha et Mme RUAS Adeline mariées le 02/02/2015

DÉCÈS

M. PANNIER Régis décédé le 10/12/2014 à MONTPELLIER (Hérault)
 Mme TRIAIRE Huguette décédée le 16/12/2014 à LE VIGAN (Gard)
 Mme REYMONDON Nadine décédée le 18/12/2014 à LE VIGAN (Gard)
 Mme SALZE Elise décédée le 31/12/2014 à LE VIGAN (Gard)
 M. CAVAGNA Antoine décédé le 05 janvier 2015 à VIALAS (Lozère)
 Mme BURCK Madelon décédée le 06 janvier 2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BAUMIER Denise décédée le 09 janvier 2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme THIEBAUT Elise décédée le 26 janvier 2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. MICHEL Serge décédé le 26 janvier 2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme ALTADILL Jeanne décédée le 29 janvier 2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme JEANJEAN Henriette décédée le 03 février 2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme DOMENGE Raymonde décédée le 06/02/2015 à LE VIGAN (Gard)

Mme JAVELAS Odette décédée le 11/02/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BAUMEL Odette décédée le 13/02/2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. CHAZAL Paul décédé le 11/02/2015 à GANGES (Hérault)
 M. TAYAC Paul décédé le 11/02/2015 à GANGES (Hérault)
 Mme PIGOURIER Julienne décédée le 13/02/2015 à GANGES (Hérault)
 Mme HALLEZ Monique décédée le 23/02/2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. DELPUECH Pierre décédé le 02/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme VIGNAL Solange décédée le 03/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme PIEYRE Paulette décédée le 03/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BENAMAR Fatma décédée le 05/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BOUSQUET Paula décédée le 05/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme TUR-SAUBA Mireille décédée le 05/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme CAVALIER Marie décédée le 06/03/2015 à LE VIGAN (Gard)

M. CAUSSE Maurice décédé le 06/03/2015 à SUMENE (Gard)
 Mme SOUMAIN Al-Azé décédée le 08/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme FREDOUILLE Gilberte décédée le 12/03/2015 à NIMES (Gard)
 Mme BERTHEZENE Reine décédée le 13/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme MONTEILS Madeleine décédée le 14/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme CHÉPY Josette décédée le 22/03/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme COMBERNOUX Arlette décédée le 10/04/2015 à LE VIGAN (Gard)
 Mme BEBIRIAN Jeanne décédée le 14/04/2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. BASTIDE Yves décédé le 23/04/2015 à GANGES (Hérault)
 M. MIMOUN Berkane décédé le 24/04/2015 à MONTPELLIER (Hérault)
 Mme MATHIAS Sarah décédée le 10/05/2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. FERRIÈRES Paul décédé le 11/05/2015 à LE VIGAN (Gard)
 M. DELTOUR Francis décédé le 31/05/2015 à LE VIGAN (Gard)

BARDIN Mathis né le 08/03/2015 à BEZIERS (Hérault) de BARDIN Stéphanie
 BOURHIS Mélyne né le 13/03/2015 à GANGES (Hérault) de BOURHIS Nicolas et de L'HUILLIER Jane-Iris
 CORNILLE Noham né le 18/03/2015 à GANGES (Hérault) de CORNILLE Stéphane et de SAUVAIRE Chloé
 GROS Lohan né le 01/04/2015 à GANGES (Hérault) de GROS Romain et de HERARD Alison
 FONTA Stella née le 03/05/2015 à GANGES (Hérault) de FONTA Anselme et de TERNISIEN Stéphanie
 SUY Kryss né le 22/05/2015 à GANGES (Hérault) de SUY Phan et de TAING Seakleang
 EL-FILALI Ibrahim né le 27/05/2015 à GANGES (Hérault) de EL-FILALI Abdouhait et de AZEHAF Fatima

M. KAFFAL Kamel et Mme AZZOUZ Yousra mariés le 24/04/2015
 M. DOMINICI Michel et Mme VERDIER Camille mariés le 23/05/2015



LES OBLATES DE L'ASSOMPTION CÉLÈBRENT LEURS 150 ANS D'EXISTENCE

Né au Vigan à Rochebelle en 1865, l'ordre religieux des Oblates de l'Assomption a été créé par le père Emmanuel d'Alzon. Aussi pour la célébration de son 150^{ème} anniversaire, la congrégation qui rayonne aujourd'hui à travers le monde a choisi de revenir à la source. La cérémonie émouvante et bienveillante a pu se dérouler dans les jardins de l'ancienne propriété de l'ordre, la «petite Bulgarie», grâce à l'accueil des actuels propriétaires M et Mme Fournier.

Une centaine de personnes a fait le déplacement depuis une vingtaine de pays pour cette occasion. D'autres lieux sur la commune qui ont marqué la vie du père Emmanuel d'Alzon ont également été visités par le groupe, heureux de se retrouver au Vigan.

ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de musique intercommunale ouvrira à partir de la rentrée de septembre 2015 une classe de violoncelle, complétant ainsi son offre d'enseignement. Plus d'info, inscriptions : 04 99 54 27 00



FÊTE DE LA MUSIQUE 2015 : DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

DU FLAMENCO

L'auditorium faisait salle comble, vendredi 19 juin, pour le gala de fin d'année de l'association Sud Flamenco.

Le spectacle proposé par Cécile (Sesi «la pesaora») est le résultat du travail de l'année qu'elle a conduit au sein de l'école de danse dédiée au flamenco.

Accompagné par Antonio à la guitare et Walter Luis au chant, le spectacle a enchaîné les chorégraphies, inventives, énergiques, envoûtantes, fruit d'une exigence de qualité.

Vivement le spectacle de l'année prochaine



Credit photo : HLN

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE RÉUSSIE

De la musique traditionnelle qui fait danser, au rock, en passant par la musique de chambre, le jazz, l'électro, la folk et la pop, il y en avait pour tous les goûts ce samedi 20 juin au Vigan.

Une dizaine de lieux pour que les artistes, amateurs pour l'essentiel, puissent partager leur passion pour la musique.



Concert à la médiathèque - L'orchestre de chambre des Cévennes avec la classe de clarinettes de l'école de musique intercommunale



Credit photo : HLN

CONCERT RADIO FRANCE

Depuis 5 années le partenariat établi avec le Festival Radio-France et Montpellier Languedoc Roussillon permet d'offrir l'été un concert de qualité dans les jardins du Château d'Assas.

Free River permet la rencontre entre la chanteuse Emma Lamadji dont l'univers habituel est le Negro Spiritual et le guitariste Matia Levrero qui compose une musique ouverte sur le monde. Cela donne un univers musical nouveau, nourri de Soul, de World, de Jazz, de Gospel, de Pop.

Le 25 juillet à 21h00 dans les jardins du château.

FESTIVAL DU VOYAGE

28 au 30 août au Vigan.

Avec cette année Anne Nivat, reporter de guerre indépendante, comme marraine du festival.

Des projections, expositions, conférences, rencontres, animations ponctueront ces journées dont le thème cette année sera "Femmes aux détours du monde".

Renseignements au 04 99 54 27 00 ou sur internet <http://lasbas-vudici.jimdo.com>

FÊTES D'ISIS

17, 18, 19 juillet au Vigan.

Cœur de ville Château d'Assas Parc des châtaigniers Pont Vieux

Peña, Batucada, carnaval estival, course de caisses à savons, concours de pétanque, tournoi de beach-soccer, joutes cévenoles, spectacle pour enfants.

Repas du terroir le samedi et tapas le dimanche, grand bal tous les soirs dans le parc du château (vendredi : Evasion avec Seb'Sax, Samedi : Orchestre Ultima, Dimanche: Electrochoc) Facebook: Isis Is Good Officiel (Le Vigan 30)

Renseignements, inscriptions et réservations repas : 06 16 92 58 26

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sylvie Arnal	Lundi	14h00-15h00
Pascal Goetzinger	Lundi	9h00-10h30
Anne-Laure Garrigues	Lundi	11h30-12h00 et de 13h30-14h00
Christian Langet	Vendredi	10h00 - 12h00
Audren Laurence	Lundi	10h45-12h00
Pierre Muller	Mardi	9h00 - 12h00
Clémence Boisson	Vendredi	9h00-12h00
Alexandre Cozza	Vendredi	9h00-12h00 et de 14h00-17h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :

Matin : 9h00-12h00 - Après-midi: 13h30 - 17h00

Tel : 04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

POUR CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

Cantine :	service.cantine@levigan.fr
Etat civil :	service.etat-civil@levigan.fr
Musée cévenol :	service.musee-cevenol@levigan.fr
Police municipale :	service.police-municipale@levigan.fr
Prévention :	service.prevention@levigan.fr
Secrétariat général :	service.secretariat-general@levigan.fr
Service de la culture :	service.culture@levigan.fr
Service de l'urbanisme :	service.urbanisme@levigan.fr
Village de vacances :	village.vacances@levigan.fr
Service de la communication :	service.communication@levigan.fr
Service des eaux :	service.des-eaux@levigan.fr
Service des finances :	service.finance@levigan.fr
Services techniques :	service.technique@levigan.fr
Temps périscolaire :	rythmes.scolaires@levigan.fr

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 13 - JUIN 2015

Mairie du Vigan

30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication :

Eric Doucier

Directeur de la rédaction :

Pascal Goetzinger

Maquette : Stéphane Valade

Ont participé à ce numéro :

Laurence Audren,

Joël Bouis,

Clémence Boisson,

Céline Cammarata,

Alex Cozza,

Anne Dentan,

Eric Doucier,

Anne Laure Garrigues,

Pascal Goetzinger,

Christian Langet,

Nolwenn Leroy,

Pierre Muller

© des photos : droits réservés

Impression : Imprimerie Clément,

Le Vigan

Imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage : 3500 ex.

Dépôt légal : juin 2015

N° ISSN en cours d'attribution